



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# **DPF / Catalyst Foam Cleaner**

Date de révision: 08.02.2016 Code du produit: 1656 Page 1 de 9

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

DPF / Catalyst Foam Cleaner

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: CTP GmbH

Rue: Saalfelder Strasse 35h Lieu: D-07338 Leutenberg

Téléphone: +49 (0)36734 230-0 Téléfax: +49 (0)36734 230-22

e-mail: msds@bluechemgroup.com

Interlocuteur: Jens Moeller, Dipl.-Chem. Téléphone: +49 (0)36734 230-19

Internet: www.bluechemgroup.com

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Pour Allemagne: +49-361-730730 (24 heures/7 jours)

Information supplémentaire Numéro d'article: 2985

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger: Aérosol: Aerosol 3

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

### Règlement (CE) nº 1272/2008

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

2-aminoéthanol, éthanolamine

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



# Mentions de danger

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

### **DPF / Catalyst Foam Cleaner**

Date de révision: 08.02.2016 Code du produit: 1656 Page 2 de 9

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

°C/122 °F.

P501 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou

spéciaux.

### Étiquetage particulier de certains mélanges

Contient 18,0 % en masse de composants inflammables

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2. Mélanges

### Caractérisation chimique

Aérosols, ininflammable(s)

### Composants dangereux

Nº CAS	Substance				
	N° CE	Nº Index	Nº REACH		
	Classification selon règlement (CE	) nº 1272/2008 [CLP]	•		
34590-94-8	(2-methoxymethylethoxy)propanol				
	252-104-2		01-2119450011-60		
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine		3 -< 5 %		
	205-483-3		01-2119486455-28		
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H302 H312 H332 H314 H335				
7320-34-5	tetra-potassium-diphosphate (potassium-pyro-phosphate)				
	230-785-7				
	Eye Irrit. 2; H319				

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

Changer les vêtements imprégnés.

# Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# **DPF / Catalyst Foam Cleaner**

Date de révision: 08.02.2016 Code du produit: 1656 Page 3 de 9

#### Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

état inconscient. État d'ébriété. vomissement. état semi-conscient. Maux de tête.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Poudre d'extinction.

Dioxyde de carbone (CO2).

Jet d'eau en aspersion.

mousse résistante à l'alcool.

# Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

S'étale à la surface de l'eau. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

En cas d'incendie, refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Porter un vêtement de protection approprié résistant aux solvants EN 465 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# **DPF / Catalyst Foam Cleaner**

Date de révision: 08.02.2016 Code du produit: 1656 Page 4 de 9

### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Le sol doit être étanche, sans joints et non absorbant. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Noms des agents	ppm	mg/m³	F/m³	Catégorie	Origine
34590-94-8	Dipropylèneglycolmonométhyléther	50	308		(8 h)	
		-	-		Courte durée (15 min)	
141-43-5	Ethanolamine	1	2,5		(8 h)	
		3	7,6		Courte durée (15 min)	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

#### Protection des yeux/du visage

En cas de risque de projection porter des lunettes de sécurité.

#### **Protection des mains**

Porter les gants de protection homologués : FKM (Caoutchouc fluoré).NBR (Caoutchouc nitrile).

### Protection respiratoire

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Aerosol
Couleur: transparent
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 11,4

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle 100 °C

d'ébullition:

Point d'éclair: 75 °C

Limite inférieure d'explosivité: 1,1 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 14,0 vol. %

Température d'inflammation: 270 °C





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

### **DPF / Catalyst Foam Cleaner**

Date de révision: 08.02.2016 Code du produit: 1656 Page 5 de 9

Pression de vapeur: 8000 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 1,011 g/cm<sup>3</sup>

Teneur en solvant: Solvant(s) organique(s): 18 %

Eau.: 80 %

9.2. Autres informations

Teneur en solide: 1,0 %

Aucune donnée

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C

Conserver à l'écart de la chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source		
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine	2-aminoéthanol, éthanolamine					
	par voie orale	DL50	1515 mg/kg	Rat			
	dermique	DL50	1025 mg/kg	Lapin	IUCLID		
	par inhalation vapeur	ATE	11 mg/l				
	par inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l				

#### Irritation et corrosivité

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Irritant pour les yeux : irritation possible.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

### **DPF / Catalyst Foam Cleaner**

Date de révision: 08.02.2016 Code du produit: 1656 Page 6 de 9

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	150 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	22 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	65 mg/l	48 h	Daphnia magna		
7320-34-5	tetra-potassium-diphosphate (potassium-pyro-phosphate)						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>750 mg/l	96 h	Leuciscus idus		

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine	-1,91 (25°C)

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

### Élimination

Ne pas éliminer avec les déchets domestiques.

### Code d'élimination des déchets-Produit

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des

substances dangereuses

Classé comme déchet dangereux.

### Code d'élimination de déchet-Résidus

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des

substances dangereuses

Classé comme déchet dangereux.

### L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### Transport terrestre (ADR/RID)





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DPF / Cat	talyst Foan	n Cleaner
-----------	-------------	-----------

Date de révision: 08.02.2016 Code du produit: 1656 Page 7 de 9

14.1. Numéro ONU:

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 2.2

2

UN 1950

2

**AÉROSOLS** 

Code de classement: 5A

Dispositions spéciales: 190 327 344 625

Quantité limitée (LQ):1 LQuantité dégagée:E0Catégorie de transport:3N° danger:-Code de restriction concernant lesE

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:UN 195014.2. Désignation officielle deAÉROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 2.2



Code de classement: 5A

Dispositions spéciales: 190 327 344 625

Quantité limitée (LQ): 1 L Quantité dégagée: E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:UN 195014.2. Désignation officielle deAEROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2.2

transport:

14.4. Groupe d'emballage: -Étiquettes: 2.2

2

Marine pollutant:

Dispositions spéciales: 63, 190, 277, 327, 344, 959

Quantité limitée (LQ): 1000 mL Quantité dégagée: E0





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

**DPF / Catalyst Foam Cleaner** 

Date de révision: 08.02.2016 Code du produit: 1656 Page 8 de 9

EmS: F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1950 **14.2. Désignation officielle de** AEROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2.2

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Étiquettes: 2.2



Dispositions spéciales: A98 A145 A167 A802

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G Passenger LQ: Y203 Quantité dégagée: E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203
IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): 951,8 g/l

# Information supplémentaire

contient:

< 5 % Phosphate

< 5 % Tensides non ioniques

### **Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DPF / Catalyst Foam Cleaner					
Date de révision: 08.02.2016	Code du produit: 1656	Page 9 de 9			
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.				
H315	Provoque une irritation cutanée.				
H318	Provoque des lésions oculaires graves.				
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.				
H332	Nocif par inhalation.				
H335	Peut irriter les voies respiratoires.				
Information supplémentaire					
Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.					

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.